



**APA
STYLE**

APA 7^{ème} édition

Guide de démarrage

Inspiré du guide de démarrage réalisé par la Bibliothèque de l'HESAV
<https://bibliotheque.hesav.ch>

Infothèque de la Haute école de travail social de Genève

infotheque.hets@hesge.ch

Janvier 2026



Accès rapide aux types de documents

- p.11 Livre**
- p.12 Chapitre de livre**
- p.13 Article de revue**
- p.14 Page ou site web**
- p.15 Rapport ou brochure**
- p.16 Mémoire de fin d'études (papier)**
- p.17 Mémoire de fin d'étude (électronique)**

Document de référence

Ce guide de démarrage est une aide à la prise en main du référencement bibliographique selon les normes APA.

Il consiste en une introduction au guide complet intitulé **Présentation des citations et références bibliographiques : style APA 7e édition** disponible sur le site de l'école :

Campus > Infothèque > Aide et formations > Normes APA



Le présent guide de démarrage ne remplace en aucun cas le guide complet. Ce dernier fait office de document de référence à la HETS-Genève.

Hes-SO

**Présentation des citations
et références
bibliographiques**

**Style APA
7^e édition**

Bibliothèques des domaines Santé et Travail social de la HES-SO

Septembre 2020
Révision octobre 2025

Pourquoi citer ?

La rédaction d'un travail implique généralement la consultation de nombreux documents.

Ne pas indiquer ses sources relève du **plagiat** et peut être puni par le droit pénal. Selon l'art. 25 de la Loi fédérale du 9 octobre 1992 sur le droit d'auteur et les droits voisins [LDA] :

1. Les citations tirées d'œuvres divulguées sont licites dans la mesure où elles servent de commentaire, de référence ou de démonstration et pour autant que leur emploi en justifie l'étendue.
2. La citation doit être indiquée ; la source et, pour autant qu'il y soit désigné, l'auteur·ice, doivent être mentionné·es.

Citer ses sources permet aussi de :

- reconnaître les personnes qui ont développé des idées sur lesquelles s'appuie le travail ;
- témoigner de la maîtrise du sujet et appuyer les propos ;
- les identifier et les retrouver.

Principes du référencement bibliographique

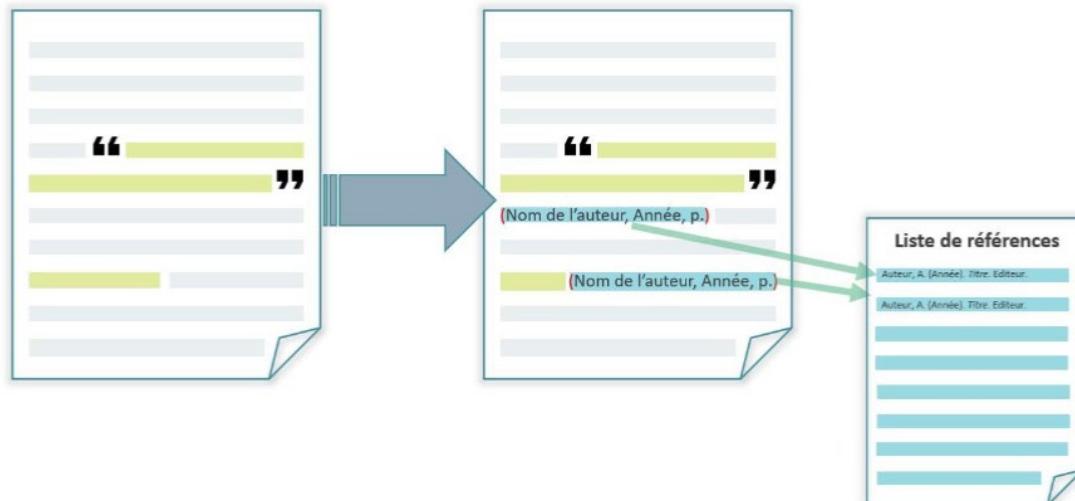
Si les idées d'un·e auteur·ice sont reprises ou si des extraits de son œuvre sont cités, il faut mentionner la source dans le texte et la référencer dans une **liste de références** à la fin du travail.

On utilise :

- des **citations directes** = extrait de texte (repris mot pour mot)
- des **citations indirectes** = résumé ou reformulation d'un texte ou de la pensée d'un auteur

Puis, on mentionne :

- la **référence abrégée** à la suite de la citation (Nom de l'auteur, année, page)
- la **référence complète** dans la liste de références en fin de travail.



Citation directe de moins de 40 mots

La citation est intégrée dans la phrase, entre « ».

- L'auteur peut être intégré grammaticalement dans le texte (exemple 1) ou peut être indiqué entre parenthèses (exemple 2).
- La citation est entre guillemets.
- La mention de page est toujours indiquée en fin de citation.

Exemple 1

D'après Colas (2009), « qu'il s'agisse de l'hypoglycémie ou de l'hyperglycémie, la retenue pour le soignant reste la même, ne pas se laisser influencer ou décourager par le désir du patient » (p. 87).

Exemple 2

Certaines variations relèvent plus « de l'apparence de l'organisation sociale que des lois propres de cette organisation » (Braconnier & Marcelli, 1998, p. 37), ce qui engendre une rupture par rapport aux relations sociales.

Citation directe de 40 mots ou plus

La citation est insérée, sans guillemets, dans un paragraphe en soi avec un retrait marginal à gauche et à droite par rapport au reste du texte du travail.

- L'auteur peut être intégré grammaticalement dans le texte (exemple 1) ou peut être indiqué entre parenthèses (exemple 2).
- La citation est un paragraphe en soi, avec un retrait marginal
- La mention de page est toujours indiquée en fin de citation.

Exemple 1

Schenk et al. (2005) affirment que :

Le vieillissement n'engendre pas à lui seul des difficultés dans la gestion des sentiments d'appartenance et de valeur ; d'autres facteurs s'avèrent bien plus déterminants, par exemple : la personnalité, le parcours de vie, l'état de santé, les modalités d'insertion économique, culturelle, sociale et familiale, le statut et la place socialement assignés (p. 32).

Exemple 2

Concernant l'efficacité des substituts nicotiniques :

Vous pouvez combiner l'utilisation de formes orales de substitution nicotiniques avec les exercices de dissociation des situations déclenchantes et de la cigarette. L'utilisation de cette substitution nicotinique, si elle est bien réalisée, vous permettra de réduire votre consommation de tabac et cette réduction peut être une étape vers un arrêt ultérieur. (Aubin et al., 2003, p. 56)

Citation indirecte

- L'auteur peut être intégré grammaticalement dans le texte (exemple 1) ou peut être indiqué entre parenthèses (exemple 2).
- La mention de page est facultative.

Exemple 1

Pour Colas (2009), le soignant doit adopter une attitude objective sans se laisser influencer par l'état hypoglycémique ou hyperglycémique du patient.

Exemple 2

Des initiatives politiques pour soutenir l'implémentation de formations continues sur l'interdisciplinarité devraient être prises au niveau international (Straub et al., 2020).

Indication des auteurs

Type d'auteur	Entre parenthèses	Dans le texte
1 auteur	(Perrenoud, 2005)	Perrenoud (2005)
2 auteurs	(Braconnier & Marcelli, 1998)	Braconnier et Marcelli (1998)
3 auteurs et plus	(Schenk et al., 2005)	Schenk et al. (2005)
Institution/organisme avec abréviation 1 ^{ère} citation	(Organisation mondiale de la santé [OMS], 2020)	Organisation mondiale de la santé (OMS, 2020)
Citations suivantes	(OMS, 2020)	OMS (2020)
Institution/organisme sans abréviation	(Standford University, 2020)	Standford University (2020)

Liste de références et bibliographie

Liste de référence : obligatoire et uniquement les documents **cités dans le texte**

Bibliographie : facultative et uniquement les documents **consultés et non cités dans le texte**



Les références sont classées :

- **par ordre alphabétique** du nom de l'auteur ou du titre (ne pas tenir compte des articles définis et indéfinis)
- **sans distinction entre les différents types de documents** (articles, internet, livres)

Livre

Indiquer le nom de famille, suivi d'une virgule et de l'initiale du prénom. Laisser un espace entre les initiales. Séparer l'avant dernier et le dernier auteur par une virgule et une esperluette. Garder l'ordre des auteurs selon lesquels ils sont présentés sur le document.

Le titre du livre est en italique.

Si un DOI est indiqué dans le document, le mentionner dans la référence même si seule la version papier a été utilisée.

Indiquer l'année d'édition.

Auteur, A., & Auteur, B. (Année). *Titre du livre* (xx^e éd., vol. x). Éditeur. DOI ou URL

Si le livre a un numéro d'édition ou de volume : l'indiquer entre parenthèses juste après le titre (avant le point). S'il y a un numéro d'édition et de volume: indiquer l'édition, puis le volume, séparés par une virgule

Indiquer le nom de l'éditeur.
Ne pas inclure la localisation de l'éditeur (ville, pays).
S'il y a plusieurs éditeurs, les séparer par un point virgule.
Si le nom de l'auteur et de l'éditeur commercial sont identiques, ne pas l'indiquer ici.

Exemples :

Richard, C., & Lussier, M.-T. (Éds.). (2016). *La communication professionnelle en santé* (2^e éd.). ERPI.

American Psychological Association. (2020). *Publication manual of the American Psychological Association : The official guide to APA style* (7th ed.).
<https://doi.org/10.1037/0000165-000>

Chapitre de livre

Indiquer le(s) auteur(s) du chapitre.

Indiquer le nom de famille, suivi d'une virgule et de l'initiale du prénom. Laisser un espace entre les initiales. Séparer l'avant dernier et le dernier auteur par une virgule et une espace.

Garder l'ordre des auteurs selon lesquels ils sont présentés sur le document.

Indiquer l'année d'édition.

Le titre du chapitre **n'est pas** en italique.

Écrire le mot **In** suivi de l'initiale du prénom et du nom de l'auteur du livre. Terminer par une virgule.

Auteur, A., & Auteur, B. (Année). Titre du chapitre. In A. A. Auteur du livre & B. B. Auteur du livre (Éds.),

Titre du livre (xx^e éd., pp. xx-xx). Éditeur. DOI ou URL

Indiquer les numéros de page du chapitre entre parenthèses. Si le livre a un numéro d'édition, l'indiquer avant les numéros de page, suivi d'une virgule.

Indiquer le nom de l'éditeur commercial. Ne pas inclure la localisation de l'éditeur (ville, pays). S'il y a plusieurs éditeurs, les séparer par un point virgule. Si le nom de l'auteur et de l'éditeur commercial sont identiques, ne pas l'indiquer ici.

Si un DOI est indiqué dans le document, le mentionner dans la référence même si seule la version papier a été utilisée.

Exemples :

Jouteau Neves, C. (2012). Adaptation. In M. Formarier & L. Jovic (Éds.), *Les concepts en sciences infirmières* (2^e éd., pp. 48-50). Mallet Conseil.

Sotiras, A., Gaonkar, B., Eavani, H., Honnorat, N., Varol, E., Dong, A., & Davatzikos, C. (2016). Machine learning as a means toward precision diagnostics and prognostics. In G. Wu, D. Shen & M. R. Sabuncu (Eds.), *Machine learning and medical imaging* (pp. 299-334). Academic Press.
<https://doi.org/10.1016/B978-0-12-804076-8.00010-4>

Article de revue

Indiquer le nom de famille, suivi d'une virgule et de l'initiale du prénom. Laisser un espace entre les initiales. Séparer l'avant dernier et le dernier auteur par une virgule et une esperluette.

Garder l'ordre des auteurs selon lesquels ils sont présentés sur le document.

Indiquer l'année de publication.

Auteur, A., & Auteur, B. (Année). Titre de l'article. *Titre de la revue*, volume(numéro), xx-yy. DOI ou URL

Le titre de l'article **n'est pas** en italique.

Le numéro du fascicule est indiqué entre parenthèses et n'est pas en italique. S'il n'y pas de volume, mais seulement un numéro de fascicule, l'indiquer à la place du volume.

Exemples :

Morisod, K., & Bodenmann P. (2020). Migrations forcées : enjeux d'équité en santé. *Revue médicale suisse*, 701, 1446-1447.
<https://www.revmed.ch/RMS/2020/RMS-N-701/Migrations-forcees-enjeux-d-equite-en-sante>

Bloch, K., Hornfeld, S. H., Dar, S., Vanichkin, A., Gil-Ad, I., Vardi, P., & Weizman, A. (2020). Long-term effects of intracranial islet grafting on cognitive functioning in a rat metabolic model of sporadic Alzheimer's disease-like dementia. *PloS One*, 15(1), Article e0227879.
<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0227879>

Le titre de la revue est indiqué en entier (sans le sous titre) et en italique. Revue francophone : seule la 1^{ère} lettre du titre de la revue est en majuscule.

Revue anglophone : la première lettre de chaque mot significatif est en majuscule.

Le numéro du volume est indiqué en italique. Il n'y a pas d'espace entre le volume et la parenthèse qui suit.

Les numéros de la 1^{ère} et dernière page de l'article sont séparés par un tiret. On n'indique pas de p.

Si un DOI est indiqué dans le document, le mentionner dans la référence même si seule la version papier a été utilisée.

Page ou site web

Indiquer le nom de famille, suivi d'une virgule et de l'initiale du prénom. Laisser un espace entre les initiales. Séparer l'avant dernier et le dernier auteur par une virgule et une esperluette.

S'il n'y a pas d'auteur physique du document, mentionner l'organisme (association, institutions, etc.).

Le nom du site n'est pas en italique. Cette mention est facultative. Si le nom de l'auteur et du site sont identiques, ne pas l'indiquer ici.

Le titre de la page est en italique.

Auteur, A., & Auteur, B. (Année). *Titre de la page*. Nom du site. URL

Mentionner en priorité la date du document ou de dernière mise à jour puis celle de copyright © située en bas de page web.

S'il n'y a pas de date, ajouter l'abréviation s. d. (en français) ou n.d. (en anglais) à la place de la date et ajouter la mention « Consulté JJ mois AAAA, à l'adresse URL » ou « Retrieved month JJ, AAAA, from URL » (en anglais)

Indiquer l'adresse URL de la page consultée

Exemples :

Alzheimer Suisse. (s. d.). *Engagement politique*. Consulté 28 août 2020, à l'adresse <https://www.alzheimer-schweiz.ch/fr/a-propos-de-nous/article/engagement-politique/>

Office fédéral de la statistique. (2020, 10 juillet). *Rapport social statistique suisse : actualisation des indicateurs*. Confédération suisse. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home.gnpdetail.2020-0606.html>

Organisation mondiale de la Santé. (2020). *Santé de l'enfant: principaux repères*. https://www.who.int/topics/child_health/factsheets/fr/

Brochure et rapport

Indiquer le nom de famille, suivi d'une virgule et de l'initiale du prénom. Laisser un espace entre les initiales. Séparer l'avant dernier et le dernier auteur par une virgule et une esperluette.

S'il n'y a pas d'auteur physique du document, mentionner l'organisme (Association, etc.).

Indiquer le nom de l'éditeur ou de l'organisme.
Ne pas inclure la localisation de l'éditeur (ville, pays).
S'il y a plusieurs éditeurs, les séparer par un point virgule. Si le nom de l'auteur et de l'éditeur commercial sont identiques, ne pas l'indiquer ici.

Le titre de la page est en italique.

Auteur, A., & Auteur, B. (Année). *Titre du document*. Éditeur. URL

Mentionner la date du document.
S'il n'y a pas de date, ajouter l'abréviation s. d. (en français) ou n.d. (en anglais) à la place de la date.

Indiquer l'adresse URL du document (= PDF, la plupart du temps)

Exemples :

Stalder, M., & Spadarotto, C. (2019). *Personnes sortant du système d'asile : profils, itinéraires (ou échappatoires), perspectives*. Commission fédérale des migrations.

Al Kurdi, C., Notari, L., & Kuending, H. (2020). *Jeux d'argent sur internet en Suisse*. GREAs; Addiction Suisse.
https://www.grea.ch/sites/default/files/rapport_jhal_20200525-v1.0.pdf

Mémoire de fin d'études (Bachelor, Master, thèse, etc.)

version imprimée

Indiquer le nom de famille, suivi d'une virgule et de l'initiale du prénom. Laisser un espace entre les initiales. Séparer l'avant dernier et le dernier auteur par une virgule et une esperluette.

Indiquer le nom de l'éditeur ou de l'organisme.
Ne pas inclure la localisation de l'éditeur (ville, pays).
S'il y a plusieurs éditeurs, les séparer par un point virgule. Si le nom de l'auteur et de l'éditeur commercial sont identiques, ne pas l'indiquer ici.

Le titre est en italique.

Auteur, A., & Auteur, B. (Année). *Titre* [Type de mémoire]. Nom de l'institution.

Mentionner la date du document.

Mentionner le type indiqué sur la page de titre du document.

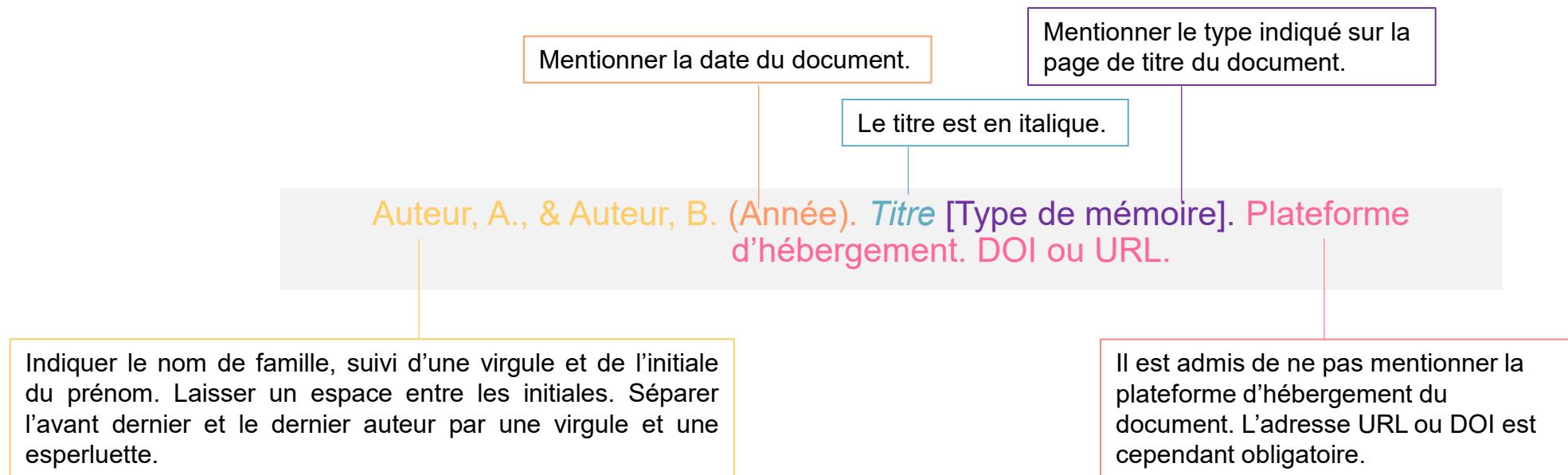
Indiquer l'institution / l'école.

Exemple :

Almeida Rodrigues, E. & Chalet, L. (2024). *Au-delà des mots : le théâtre pour aborder les émotions* [Travail de bachelor]. Haute école de travail social de Genève.

Mémoire de fin d'études (Bachelor, Master, thèse, etc.)

version électronique



Exemple :

Texeira Mendonça, D. & Herrmann, M. (2025). *L'influence des réseaux sur la socialisation des préadolescents* [Travail de bachelor]. Haute école de travail social de Genève.

Des questions sur les normes APA ?

L'Infothèque propose des séances Questions-Réponses sur le référencement bibliographique avec les normes APA.

Consultation du planning des séances et réservation à l'adresse :



<https://hetsinfotheque.simplybook.it>

Aidez-vous d'un logiciel de gestion de références bibliographiques !

Gagnez du temps pour la collecte de références et la rédaction de vos travaux. Utilisez le logiciel gratuit **Zotero** ! Un guide d'utilisation est disponible sur le site de l'école :

Campus > Infothèque > Aide et formations > Normes APA

Consultation du planning des initiations et réservation à l'adresse :



<https://hetsinfotheque.simplybook.it>